



COMMUNE DE
MARCHIN

Assemblée du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra le **mercredi 2 septembre à 20 heures** en la salle du rez-de-chaussée de « la Belle Maison », rue Émile Vandervelde, 6a à 4570 MARCHIN.

Fait à Marchin, le 24 août 2015

Par le Collège,

Le Directeur général f.f.
Michel THOMÉ



Le Bourgmestre
Eric LOMBA

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. INTRADEL – Passage des intercommunales à l'ISOC – substitution des communes pour le paiement des taxes SPW de mise en centre d'enfouissement technique et à l'incinération – Décision ;
2. Fabrique d'église protestante évangélique de Huy – Compte 2014 – Décision ;
3. Fabrique d'église Notre-Dame de Grand-Marchin – Budget 2015 – Décision ;
4. Centre culturel de Marchin – Rapport d'activités 2014 – Compte 2014 et Budget 2015 – Décision ;

5. Plan de Cohésion Sociale – Avenant à la convention avec le CPAS –
Décision ;
6. Rue de Vico del Gargano – Décision définitive ;
7. Point de la situation de la rentrée scolaire 2015-2016.

Huis Clos

1. Enseignement communal – Demande de congé de circonstance –
Ratification ;
2. Enseignement communal – Demande de congé pour cas de force majeure –
Ratification.